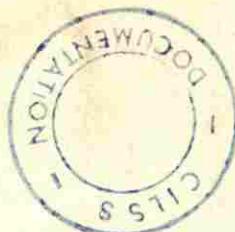


00430

RENCONTRE REGIONALE DE SEGOU/MALI

LA GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS AU SAHEL

22-27 mai 1989



DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL :
LE ROLE DES ORGANISATIONS RURALES

DOCUMENT DE SYNTHESE

Soumana TRAORE

RC(89)08
Mai 1989

20181
2837h

S O M M A I R E

1. INTRODUCTION

2. RESUME DES EXPERIENCES

- 2.1. Conservation de l'environnement et de son potentiel productif
- 2.2. Participation des populations rurales
- 2.3. Transformation des systèmes agraires dans une approche globale.

3. ENSEIGNEMENTS PRELIMINAIRES SUR LES APPROCHES STRATEGIES

- 3.1. Sur le choix des projets et des objectifs
- 3.2. Sur l'organisation de mise en oeuvre
- 3.3. Sur les modes de financement
- 3.4. Sur les rapports institutionnels

4. ANNEXES

- 4.1. Documents généraux de référence
- 4.2. Rapport des consultations nationales
- 4.3. Fiches de présentation de personnes et organisations représentées.
- 4.4. Termes de référence.

1. INTRODUCTION

1.1. Evolution des concepts et des approches

De nombreuses réflexions ont été engagées par le CILSS et le CLUB du SAHEL pour l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de développement adaptées au contexte sahélien.

Si l'approche sectorielle a dominé les lignes d'action de la STRATEGIE de 1977 de lutte contre la désertification et de développement dans le sahel, le bilan des politiques et actions engagées dans les années 1980 a relevé outre la nécessité d'une approche globale intégrant les différentes activités rurales, celles de l'engagement total et volontaire des populations concernées comme gage de succès.

La stratégie régionale de lutte contre la désertification adoptée en 1984 à NOUAKCHOTT justifie l'approche globale comme répondant le mieux à la recherche de l'équilibre socio-écologique par le fait qu'elle implique la prise en compte des potentialités d'une zone et l'importance des pressions exercées (ou à venir) sur le milieu par les populations de cette zone.

Le recours à l'approche globale est justifié par quatre faits principaux :

- "l'approche sectorielle systématiquement utilisée jusqu'ici, même dans des programmes qui se voulaient intégrés, a donné des résultats insuffisants, voire décevants ; inversement, de nombreuses micro-opérations utilisant l'approche globale ont donné des résultats encourageant ;
- l'écosystème est constitué d'éléments interdépendants : l'eau, le sol, la couverture végétale herbacée et forestière, naturelle et cultivée, la faune. L'équilibre de l'ensemble est modifié par la transformation (amélioration ou dégradation) d'un seul élément ; c'est donc sur l'ensemble qu'il faut agir, même si, circonstanciellement l'action sur un élément doit être privilégiée ;
- le système de production qui exploite l'écosystème est lui-même constitué par plusieurs activités : agriculture, élevage, coupe de bois, cueillette, chasse, pêche, etc. L'éleveur, comme le paysan, à des activités multiples qui portent, à des degrés divers, sur chaque élément de l'écosystème. Agir sur une activité modifie le système et, donc, entraîne une modification des autres activités pour rééquilibrer le système ;

- enfin, et peut-être surtout, dans l'option centrale de l'engagement total et volontaire, ce sont les populations qui conçoivent et exécutent les actions en fonction de leurs besoins, de leurs possibilités et de l'assistance qu'elles reçoivent. Leurs actions, nécessairement sectorielles, sont commandées par une approche globale qui est celle du maintien de l'équilibre dynamique de leurs systèmes de production".

1.2. Du rôle et de l'importance des organisations rurales

L'importance accordée à la nécessaire participation des populations procède à la fois du souci de motiver et responsabiliser les partenaires paysans dans la conception et la mise en oeuvre des programmes de développement conformes à leurs aspirations, que de redimensionner le rôle et les prérogatives de l'Etat eu égard au potentiel d'intervention et aux performances du secteur privé et du secteur associatif.

L'importance de l'aspect de la participation des populations n'est évidemment pas limitée aux activités agro-sylvo-pastorales. Son intérêt porte sur presque toutes les activités liées au développement rural, y compris la santé, l'hydraulique rurale, l'éducation et même, peut-être la construction des routes. Beaucoup d'expériences pratiques, négatives ou positives, ont été faites principalement dans les projets de type "développement rural intégré" dans presque tous les pays du Tiers Monde.

Parmi ces expériences, un élément a reçu beaucoup d'attention ces dernières années : le rôle des organisations locales. De fait, l'opinion selon laquelle l'existence d'une authentique organisation locale est une des conditions nécessaires à un développement agricole généralisé est désormais largement répandue dans les milieux intellectuels et progresse chez les praticiens du développement rural. Cependant, il serait erroné de promouvoir les organisations locales et la diversité des organisations elles-mêmes.

Il existe souvent des différences importantes entre les organisations rurales gouvernementales et non gouvernementales (ONG).

De même, pour ces dernières, il est utile de faire une distinction entre , d'une part, les groupes d'auto-assistance et, de l'autre, les ONG intermédiaires ou de service.

- Les groupes, d'auto-assistance (également appelés organisations de base ou, en anglais, grassroots organisations) ont pour vocation première d'oeuvrer à l'amélioration du sort quotidien de leurs membres. Souvent constitués à l'échelle locale, ils mènent une action continue et nombre d'entre eux se composent de producteurs (petits paysans, utilisateurs des réseaux d'irrigation, femmes) encore qu'ils puissent se charger des tâches d'organisation à des fins sociales ou qu'ils puissent poursuivre des buts à la fois économiques et sociaux.
- Les ONG intermédiaires ou de services (organisations non gouvernementales de développement, ou ONGD) ont pour but de fournir des services aux groupes locaux d'auto-assistance et elles s'emploient d'ailleurs souvent à créer ou renforcer de tels groupes. Contrairement aux groupes de base, les ONGD ne sont pas créées pour servir l'intérêt direct de leurs adhérents, elles peuvent couvrir de vastes zones d'un pays et leurs interventions sont par essence temporaires.
- Les groupes de base peuvent aussi se constituer en unions ou fédérations, celles-ci formant une autre catégorie d'ONG distincte des ONGD. Elles sont l'émanation directe des groupes de base qui en sont membres et auxquels elles rendent compte de leur action. Ces fédérations peuvent mener des campagnes nationales de sensibilisation aux besoins de leurs membres. Elles peuvent aussi fournir des services, dans le domaine de la formation et de la comptabilité par exemple, et encourager la constitution de nouveaux groupes de base.

L'aptitude des ONG à s'acquitter efficacement de leurs tâches dépend en partie du cadre institué par leurs gouvernements respectifs. Dans ce cadre entrent les procédures d'immatriculation gouvernant l'établissement des rapports, les dispositions restreignant les possibilités d'accepter des financements étrangers, les incitations fiscales visant à encourager les dons, l'absence d'ingérence de l'Etat dans la prise des décisions, les recrutements de personnel, etc. Il s'agit de questions importantes dans nombre de pays en développement.

Les organismes d'aide publics et les ONG du Nord peuvent exercer un rôle "protecteur" vis-à-vis des administrations des pays bénéficiaires qui éprouvent parfois une certaine méfiance à l'égard du secteur non gouvernemental. Lorsque tel est le cas, le financement direct des ONG du Sud peut apparaître aux gouvernements des pays d'accueil comme un acte de concurrence, voire comme une ingérence ou une cause de détournement de ressources qui auraient pu leur revenir. Les gouvernements des pays donateurs et les ONG du Nord peuvent plaider la cause des ONG du Sud dans leurs dialogues avec les gouvernements des pays d'accueil et ils peuvent contribuer à faire en sorte que les ONG aient leur place dans le développement et l'innovation sociale.

Dans le Sahel, des dynamiques d'organisation du monde rural se développent et des méthodes efficaces de lutte contre la désertification à petite échelle apparaissent. L'importance de ce développement a été souligné dans l'étude prospective "Le Sahel face aux futurs". Les ONG du Nord ont été les premières à reconnaître l'intérêt de ces évolutions. Les autres bailleurs de fonds montrent une volonté d'utiliser des structures d'exécution plus efficaces. Les autorités administratives et politiques commencent à se demander comment mieux répondre aux dynamiques rurales.

Cependant, malgré ces constats et ces interrogations la communication ne s'est pas encore établie à grande échelle entre les "acteurs" du développement : les populations rurales organisées, les décideurs nationaux sahéliens et les décideurs étrangers (bailleurs de fonds).

La conception et l'application d'un meilleur équilibre socio-écologique dans le Sahel reposent sur ces acteurs, dont les expériences et les réflexions sont restées cloisonnées jusqu'à présent.

C'est pourquoi les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont retenu d'organiser une Rencontre Régionale qui regroupera pour la première fois dans un forum régional les trois familles que constituent les organisations rurales dans les pays du Sahel, les autorités sahéliennes et les bailleurs de fonds, dans le double but de renforcer le dialogue entre ces partenaires et d'échanger des expériences entre ruraux sahéliens sur les approches et stratégies pour promouvoir un développement durable.

1.3. Des Objectifs et de la Portée de la Rencontre Régionale de SEGOU

1.3.1. Le Thème

Des différentes études réalisées sur les actions de développement au niveau villageois et intervillageois entre 1986 et 1988 par diverses organisations de coopération et de développement dont le CILSS et le Club du Sahel, l'on relève l'importance décisive de trois facteurs :

- le Sahel dispose de techniques éprouvées ou probantes pour la conservation, la restauration et l'amélioration du potentiel productif des terres individuelles et des terroirs collectifs ;
- l'organisation interne et autonome des populations joue un rôle clef dans la mise en oeuvre généralisée et efficace de ces techniques ;
- ces techniques n'entraînent de développement durable que si elles se situent dans une perspective de modification profonde des systèmes de production. Celle-ci n'est pas possible sans une assistance technique, matérielle et institutionnelle des Services et des Aides qui visent également à promouvoir l'autonomie, l'initiative et la capacité d'action des organisations rurales villageoises et intervillageoises.

La prise en compte de ces constats autant que les efforts de réflexion et d'intervention des gouvernements sahéliens et des agences d'aide publique et privées pour l'amorce d'un développement durable au sahel ont guidé le CILSS et le Club du Sahel dans le choix du thème central de la Rencontre Régionale : **GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS AU SAHEL.**

Ce thème qui se réfère à la "crise écologique" liée aux phénomènes conjugués de croissance démographique persistante et des années successives de sécheresse, met en évidence le dilemme entre le "développement" et "l'environnement".

S'il était peut être encore possible en 1984 de laisser de côté ce dilemme entre "développement" et "environnement", l'avancement inexorable de la désertification fait que, aujourd'hui, il n'est plus défendable de donner la priorité aux actions de productivité et de favoriser l'accroissement de la production agricole sans trop se procurer des problèmes d'environnement.

Dans le contexte d'une croissance démographique persistante, les sécheresses du début des années 70 et celle de 1984, ont révélé la très grande fragilisation de systèmes agraires dans lesquels les conditions de maintien du milieu naturel (reproduction de la fertilité par la jachère, mobilité des troupeaux, maintien d'un couvert boisé,...) ne sont plus assurées. Elles ont également éveillé l'attention sur l'importance des centres urbains et le poids énorme qu'ils exerçaient en termes de ponction sur le milieu, notamment pour l'approvisionnement en bois de chauffe.

Du Nord au Sud, l'apparition de problèmes fonciers caractérise bien cette situation de plus en plus tendue dans un espace disputé, qui se traduit parfois par des conflits violents :

- concurrence des groupes d'éleveurs nomades sur des espaces pastoraux fortement raréfiés en zone pastorale ;
- pressions concurrentes des éleveurs et des agriculteurs sur les franges méridionales des zones pastorales ;
- migration agricoles dans les zones "vides" du Sénégal, du Mali et du Burkina entraînant une course effrénée à la terre ; les villageois "autochtones" s'empressent de défricher de nouvelles terres afin de s'assurer des réserves foncières.

Si cette crise écologique est d'abord apparue sous la forme la plus alarmante de la "désertification" des zones septentrionales du Sahel, il apparaît aujourd'hui que la situation est préoccupante dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Le fait que la dynamique démographique présente partout la même vigueur et que les jeux des migrations viennent exercer des pressions notables dans les zones plus humides du Sud, rend aujourd'hui impensable de ne pas considérer le problème de la gestion des ressources naturelles comme une préoccupation majeure de l'ensemble de la sous-région.

Aujourd'hui le constat ne s'exprime pas en seuls termes de "protection de la nature", mais bien en termes de sauvegarde du capital foncier productif. C'est en effet l'outil même de base de toute production agricole qu'il s'agit de préserver ; ainsi la prise en compte de "la gestion des terroirs villageois" s'inscrit en toute logique, non pas comme une "préoccupation" indépendante du reste, mais au coeur même des activités rurales. Une prise de conscience s'est fait jour, il s'agira plus souvent de "produire mieux" que de "produire plus".

Cette évolution s'explique par le fait que le poids démographique entraîne aujourd'hui, en l'absence d'une véritable évolution des systèmes agraires et fonciers, une pression extrêmement dangereuse pour l'équilibre de l'environnement qui risque de détériorer très gravement le capital foncier sur lequel s'appuient les activités de production.

Comment les différents acteurs du développement au sahel se comportent-ils face à ce défi ?

Les différents documents préparatoires à la Rencontre Régionale ont fait le point des apports des gouvernements sahéliens, des donateurs et des organisations rurales sur la mise en oeuvre de politiques et actions de développement en les situant par rapport aux exigences d'une approche globale liée aux préoccupations des sahéliens à savoir :

- conservation de l'environnement et de son potentiel productif
- participation des populations rurales
- transformation des système agraires dans une approche globale.

1.3.2. Les Objectifs

Deux niveaux d'objectifs sont à considérer pour la rencontre :

a) - Objectifs Stratégiques

- promouvoir la participation de la population en l'assistant dans son organisation socio-professionnelle afin qu'elle soit autonome, douée d'initiative, de responsabilité et de capacité d'action ;
- faire connaître et contribuer à la vulgarisation des techniques éprouvées ou probantes de préservation du capital foncier et de gestion des terroirs villageois ;
- échanger les expériences et explorer les voies possibles de transformation des systèmes de production en vue de restaurer/préserver les équilibres socio-écologiques et de jeter les bases d'un développement rural durable au Sahel ;

b) - Objectifs immédiats

- rechercher et proposer des voies et moyens qui permettent aux organisations rurales de s'affirmer comme des partenaires à part entière des services et administrations du Sahel et des bailleurs de fonds de tous ordres ;
- rechercher et proposer aux services et administrations des Etats et aux aides extérieures des solutions de décentralisation qui permettent aux organisations rurales d'exercer leur pouvoir d'initiative et de gestion de leurs actions et de leur terroir ;
- apporter des éléments d'expérience, afin de compléter (éventuellement) la stratégie de NOUAKCHOTT (entre autres le rôle des femmes).

1.4 Organisation des Travaux - produits attendus

1.4.1. Approche Méthodologique

Outre la production de documents de réflexion de portée générale ou spécifique, les travaux préparatoires ont accordé une grande priorité à la sélection des représentants des organisations rurales et au choix des expériences concrètes à même d'induire un accroissement (ou au moins un maintien) de la production agro-sylvo pastorale dans un environnement préservé.

Des travaux ont été conduits à cet effet par des consultants dans les différents pays du CILSS qui seront résumés dans les pages suivantes.

- La rencontre privilégiera sur la base des expériences vécues les interventions des délégués des organisations rurales autour des trois thèmes :
 - conservation de l'environnement et de son potentiel productif
 - participation des populations rurales
 - transformation des systèmes agraires dans une approche globale

1.4.2. Produits attendus, immédiat et à terme

En plus des documents préparatoires, déjà disponibles, la Rencontre devrait fournir :

- des conclusions des groupes de travail sur chaque thème discuté (constats d'expériences, conclusions, propositions et/ou souhaits/hypothèses) ;
- une synthèse des réponses éventuelles apportées aux quatre objectifs stratégiques ; cette synthèse ne sera pas une stratégie comparable à celle élaborée à Nouakchott mais un ensemble cohérent de constats d'expériences, de réflexions, de conclusions et de propositions concrétées; elle sera également une opportunité de réfléchir sur le choix, nécessaire dans la plupart des zones des pays sahéliens, entre les deux alternatives ("trade-off") du "développement" (augmentation de la production agricole) et de "l'environnement" (la préservation du potentiel productif des terroirs); elle comprendra aussi, probablement, des constats de désaccords, des points à approfondir et des points oubliés.

L'une des premières suites possibles de la Rencontre pourrait être l'organisation de concertations nationales avec les organisations rurales (la démarche procéderait de la région (département, province) au pays. L'objectif serait double :

- capitaliser les acquis d'expériences et les faire fructifier ;
- identifier les contraintes qui s'opposent à la promotion des organisations rurales et se concerter pour les lever.

Des concertations régionales (département, province), nationales ou sahéliennes pourraient être organisées sur des points particuliers dont la Rencontre aurait montré l'urgence et l'importance (par exemple, la maîtrise de la croissance démographique ou la promotion des systèmes de caisses mutuelles d'épargne et de crédit). Des concertations nationales pourraient être organisées rapidement sur la question majeure et difficile de la décentralisation en faveur des organisations rurales (décentralisation de l'Etat et de ses services, mais aussi des aides extérieures par rapport à leurs sièges).

La Rencontre pourrait également servir de point de départ pour certaines études spécifiques, dont la Rencontre aurait montré l'importance (par exemple sur l'opportunité et les modalités d'un programme de travaux publics contre la désertification, à financer par les gouvernements et/ou les bailleurs de fonds).

Enfin et peut-être surtout, un programme initial (ou expérimental) d'actions de développement avec des organisations rurales pourraient être défini et engagé dans chaque région agro-écologique du Sahel; ce programme pourrait être suivi par le CILSS et le Club du Sahel; avec les actions positives déjà identifiées, il servirait de support aux concertations proposées ci-dessus.

2.-RESUME DES EXPERIENCES DES ORGANISATIONS RURALES

Les expériences retenues par les Consultants connaissent à des degrés divers des succès dans la mise en oeuvre simultanée d'actions d'accroissement de la production et de préservation de l'environnement. Elles sont le fait d'organisations rurales, assistées ou non aux stades de la conception et d'exécution et au niveau de la mobilisation des moyens.

Ces expériences ont été regroupées et présentées selon l'importance des composantes relevant des trois thèmes centraux de la Rencontre, bien qu'il soit quelquefois difficile d'isoler une composante des deux autres, notamment celle ayant trait à la participation qui est toujours présente dans les expériences réussies.

Si les organisations rurales sont le reflet des sociétés dont elles sont issues, leurs formes d'organisation et de fonctionnement peuvent présenter autant de différence d'un pays à un autre que d'une région à une autre à l'intérieur d'un même pays.

On peut cependant retenir qu'elles ont en commun le fait qu'elles soient

- le fait de ruraux (hommes et femmes vivant en milieu rural et subissant les mêmes contraintes tant physiques que socio-économiques)
- généralement constituées pour résoudre un problème concret reconnu et identifié comme tel par la quasi totalité des adhérents
- organisées et gérées selon des normes associant les pratiques traditionnelles de communication-concertation/^à des formes plus "codifiées" liées aux exigences de l'Etat moderne.

2.1. Conservation de l'environnement et de son potentiel productif

Les expériences des différents pays et organisations rurales relevant de ce thème intègrent aux actions de lutte contre la désertification des activités de production et de valorisation du capital foncier et des ressources en eau.

L'importance respective accordée aux aspects de protection et de production varie d'une organisation à une autre, selon le degré de perception de la "globalité" du problème par aussi bien les membres de l'organisation que ceux des organismes d'appui ou d'encadrement.

De manière générale la dominante protection est plus marquée dans les zones sahéliennes des pays, et dans les expériences ou projets promus par l'Administration, et qui relèvent pour la plupart des Plans Nationaux de lutte contre la désertification. Ces expériences et projets se traduisent dans bien des cas par des opérations de reboisement à l'échelon villageois ou de groupes de villages, dont le succès dépend beaucoup des intérêts immédiats des populations que des avantages à moyen et long terme.

Les expériences de protection et de réhabilitation du capital foncier qui lient directement les aspects protection à un exercice meilleur des activités de production ont la faveur de la quasi totalité des organisations rurales des zones sahéliennes et du centre des pays concernés avec ou sans concours extérieurs.

Ces expériences qui mettent en oeuvre des techniques mécaniques simples (acquises ou apprises) de conservation des eaux et des sols, de fixation des dunes, collecte et stockage de l'eau, et des techniques biologiques, sont mises en oeuvre aux échelons collectifs et individuels comme contribution plus efficiente à la réalisation des besoins matériels fondamentaux.

La motivation essentielle des ruraux est d'obtenir la meilleure performance possible des facteurs de production existant tant pour garantir la satisfaction des besoins alimentaires que pour améliorer les revenus.

Les exigences d'intégration au niveau régional et national des actions menées dans ce cadre échappent souvent aux organisations rurales, faute de formation ou d'informations ou simplement par l'insuffisance des méthodes de conception et d'élaboration de plans de gestion des ressources naturelles par les structures d'appui ou d'encadrement.

La synthèse du document de R.M. ROCHELLE sur "le Sahel en lutte contre la désertification Leçons d'expériences" présente en annexe un éventail des techniques de lutte contre la désertification mises en oeuvre par les organisations villageoises.

La pression de plus en plus élevée sur les terres du fait de la croissance démographique alliée à la forte dégradation du complexe eau-sol ,a dans un contexte de sécheresse répétée, favorisé et la prise de conscience et la mise en oeuvre d'actions de préservation de l'environnement et de recherche de productivité.

Au Burkina par exemple les six (6) provinces du Nord et du centre sur les 30 que compte le pays, concentrent la quasi totalité des expériences de lutte contre la désertification menées pour les organisations rurales. On compte pour les 1.783 villages concernés près de 3.826 associations impliquées dans cette zone qui regroupe avec près de 2.100.000 habitants 25 % de la population du pays sur 17 % du territoire.

Au Niger, sous l'égide des coopératives et des Samaria des actions de reboisement par le biais de pépinières collectives et individuelles ont contribué à la fixation des dunes et au développement de "bois privé".

Au Sénégal les communautés rurales comptent également à leur actif des opérations de fixations de dunes, de récupération de terres salées, de lutte contre les feux de brousse et d'utilisation rationnelle du bois de chauffe. Les techniques anti-érosives et de récupération des sols les plus couramment utilisées portent sur la réalisation de diguettes en pierres, de digues filtrantes, la mise en défens et plus récemment la combinaison des trois dans le cadre des programmes d'aménagement des terroirs. La maîtrise de ces techniques par les organisations rurales amorcée en 1981 a été relativement rapide dans certains pays. Bon nombre de ces organisations et des adhérents couvrent toutes les phases de réalisation d'aménagement de sites anti-érosifs :

- levée des courbes de niveau
- matérialisation des diguettes
- confection des diguettes
- entretien des diguettes

L'évolution des superficies "protégées" et du nombre des organisations villageoises impliquées témoignent de l'engagement des populations rurales à faire face au défi de la dégradation de leur environnement.

Une nouvelle dynamique plus récente est amorcée avec le démarrage par des organisations rurales d'opérations de lutte anti-érosive à l'échelon du terroir villageois impliquant des actions combinées sur l'exploitation agricole et sur les espaces influant sur sa productivité.

Au Burkina, l'exemple du Groupeement Villageois de SABOUNA d'aménagement d'un bassin versant repose sur une bonne identification des blocages en plein rendement des zones de production. (cf document sur le Burkina). L'adhésion de tous les villageois et de tous les villages concernés par ce bassin versant à la réalisation d'activités d'intérêt commun de sauvegarde du patrimoine foncier, présage d'un bon développement des programmes de gestion des terroirs pour peu qu'ils reposent sur la résolution de contraintes jugées réelles par les populations tant sur le plan individuel que collectif.

2.2. Participation des populations

Les expériences relevées se réfèrent à l'engagement total et volontaire des populations.

Cet engagement est fortement lié à l'obtention d'avantages matériels et/ou moraux ou considérés comme sûrs à moyen terme.

La "crise écologique" est un facteur important d'éveil des consciences et la recherche d'une sécurité relative face au phénomène a créé ou renforcé les liens de solidarité pour la mise en oeuvre concertée d'actions d'intérêt collectif.

Les expériences réussies de participation relèvent :

- l'engagement de l'individu pour le bénéfice de la communauté
- les liens d'interdépendance entre la résolution du problème collectif et les problèmes individuels des membres de la communauté
- la souplesse de l'organisation de gestion des opérations et activités à travers la recherche du consensus basé sur la diffusion et l'adaptation de l'information au niveau de compréhension des différents membres

Les expériences mentionnées par les consultants sont d'importance variable. Elles concernent aussi bien des groupes de quelques individus que des regroupements des populations d'un ou de plusieurs villages.

Les motivations qui soutiennent la participation relèvent aussi bien de facteurs de promotion et considération sociale (prestige notamment) que de la recherche de gains substantiels.

On note également que les expériences de participation réussies recèlent des formes de gestion et d'organisation évolutive, et respectueuses des us et coutumes et des pratiques du milieu.

Dans bien d'exemples au Burkina, malgré les obstacles qui limitent quelquefois la participation à part entière des femmes dans les organisations rurales mixtes, celles-ci se voient toujours confier quand elles sont acceptées, le rôle de gestionnaire des finances de l'organisation. La participation cherche à valoriser au mieux les aptitudes et compétences des membres, quand elle est l'expression même des communautés rurales.

Des expériences présentées l'on retient également que la participation requiert du temps, du temps qui est fonction des objectifs du groupe et également de l'efficacité des stratégies d'information, de persuasion et de mobilisation mises en oeuvre par le noyau promoteur de l'organisation rurale.

Il faut enfin signaler que dans les appuis extérieurs aux communautés rurales pour promouvoir la participation, différentes visions et conceptions qui ne sont pas toujours en adéquation avec les aspirations de ces populations véhiculent des approches qui présentent des risques de rendre peu crédibles les déclarations et options du respect du libre choix des communautés rurales. Les exemples retenus révèlent que les projets de cette nature enregistrent au fil du temps des défctions de plus en plus nombreuses des membres des organisations rurales assistées.

La souplesse des ONG d'appui leur permet de réagir souvent plus vite que les structures d'état pour corriger ou tenter de corriger des approches inadaptées.

Le niveau d'engagement des populations est souvent apprécié en fonction de l'importance et de la qualité des investissements réalisés sur ressources propres du groupe. Cette vision présente dans bien de cas le risque de limiter la participation à la capacité d'adhésion d'un groupe aux directives, options, points de vue, stratégies des structures d'analyse et d'appui.

D'autres indicateurs plus pertinents méritent une attention particulière dans l'analyse et la promotion de l'approche participative. Il s'agit notamment d'apprécier les attitudes des membres de l'organisation rurale dans la recherche de voies et moyens pour maîtriser techniques, systèmes d'organisation et pour valoriser au mieux les ressources du milieu, qu'il s'agisse des hommes ou des ressources naturelles.

2.3. Transformation des systèmes dans une approche globale

Les actions de conservation de l'environnement et de son potentiel productif peuvent contribuer dans une large mesure à la modification des systèmes agraires. Les évolutions des systèmes techniques de production constatées dans le cadre sont assimilables dans la plus part des cas à des actions de suivie. Les modifications basées sur une analyse prospective à même de prévoir les retombées négatives des options et politiques actuelles de développement sont rares. Le faible impact des actions de vulgarisation des systèmes de culture intégrant les considérations écologiques dans des zones à forte disponibilité de terres riches, montre à l'évidence que les actions sont étroitement liées au degré d'acuité des facteurs contraignants.

On compte à l'actif des organisations rurales visitées, peu d'exemples d'actions de modernisation des systèmes de production intégrant les données écologiques dans les zones à forte disponibilité de terre et dans celles où le processus de dégradation est à peine amorcé. Les changements opérés concernent les systèmes de culture avec l'introduction de plantes et variétés nouvelles dans des approches plus sectorielles que globales. Dans bien des cas ces systèmes de culture sont influencés par les données du marché. On cultive ce que l'on est assuré de vendre (coton, cultures maraîchères).

Dans ces zones des modifications des systèmes peuvent être engendrés les phénomènes migrations, qui se traduisent par l'extension des superficies contrôlées par les autochtones plus que par des modifications techniques des systèmes de production. Par contre les exemples retenus par les consultants comme celui de SABOUNA au Burkina où l'on relève un début d'aménagement de l'espace rural, sont dans les zones sahéliennes menacées de désertification et où les ruraux sont sensibilisés et motivés à lutter pour leur survie. D'une manière générale, toutes ces actions appréhendées et conduites par étapes contribuent à la modification des systèmes agraires.

3.- ENSEIGNEMENTS PRELIMINAIRES SUR LES APPROCHES ET STRATEGIES

Les approches et stratégies des organisations rurales sont fonction des motivations qui ont déterminé leur création.

De la résolution d'un problème jugé contraignant par les membres de l'organisation, à la vision globale du développement d'une ou de plusieurs localités, en passant par les groupements créés pour bénéficier d'assistancess multiples, toutes ces tendances qui caractérisent les organisations rurales sahéliennes modèlent leurs formes d'organisation et leurs approches.

3.1. Sur le choix des projets et les objectifs des organisations

Le constat a été fait à maintes reprises que l'organisation des populations n'est possible que pour résoudre des problèmes identifiés comme tels par ces populations.

Ce constat est-il bien pris en compte par les autres partenaires au développement des zones rurales ?

La vision macro de l'intérêt national ne domine-t-elle pas trop souvent les lignes d'action ou le language des partenaires des communautés rurales ? Comment ce constat peut-il guider les réflexions pour la recherche des stratégies de sensibilisation des zones moins concernés dans l'immédiat par la désertification ?

3.2. Sur l'organisation de mise en oeuvre

Les organisations rurales tentent d'intégrer la résolution des problèmes identifiés dans les formes internes (ou traditionnelles) d'organisation.

Les exemples réussis ont pour cadre de référence la hiérarchie des valeurs des sociétés concernées.

Cette approche est-elle analysée dans la logique des sociétés concernées ou en fonction des visions diverses de la participation par les autres partenaires ? Les alternatives techniques proposées par les partenaires des communautés rurales pour lutter contre la dégradation de leur environnement et améliorer leur capacité de production ont des implications sur les rapports entre les composantes des sociétés rurales. Quel^e poids donner aux formes d'organisation suggérées ou conseillées par les partenaires extérieurs pour valoriser les propositions techniques dans les négociations avec les communautés rurales ?

La participation (au sens de l'adhésion) de l'ensemble de la communauté villageoise est souvent le préalable à l'intervention des autres partenaires. Ce critère est-il justifié quand l'on sait que la vision globale ne peut être obtenue de tous qu'après des efforts continus qui peuvent être seulement le fait de quelques individus ?

Peut-on envisager soutenir des initiatives individuelles de développement et dans quelles conditions ?

3.3. Sur les modes de financement

Si la quasi totalité des expériences présentées a bénéficié d'appuis financiers de partenaires extérieurs, le succès est toujours fonction de l'engagement des populations avec la mobilisation de leur force de travail. Les procédures de financement sont à quelques variantes près les mêmes avec la présence d'intermédiaires obligés.

Les rapports entre partenaires au niveau du financement sont des plus sensibles. Les procédures de financement et de contrôle influent énormément sur le mode d'exécution des projets des organisations rurales. La souplesse d'approche d'un financement peut améliorer les rendements d'un projet et inverser son orientation.

La volonté de raccourcir les circuits et améliorer les procédures de financement est-elle réaliste, réalisable au niveau du dialogue actuel entre les partenaires des communautés rurales ?

Les initiatives d'organisation de systèmes internes (autonomes) de financement des activités des organisations rurales bénéficient-elles d'autant d'attention que les opérations de "sauvetage" de l'environnement de production ?

3.4. Sur les rapports institutionnels

Les rapports avec les tiers de la plupart des organisations rurales visitées sont gérés par l'un ou l'autre des partenaires au développement (Etat, bailleur de fonds ou ONG d'appui).

Cet "encadrement" ne repose pas toujours sur des nécessités techniques.

- La volonté affirmée des différents partenaires de rechercher l'autonomie de pensée (ou la liberté) et d'actions pour les organisations rurales peut-elle dans le contexte des pays sahéliens se traduire dans les rapports institutionnels ?
- Les communautés rurales sont-elles à même de gérer leur liberté d'action autant que les autres groupes socio-professionnels ? (Commerçants, artisans etc...)

Les expériences des organisations rurales dans leurs rapports avec les autres partenaires sont révélatrices des schémas et arrières idées qui guident les actions des différents interlocuteurs.

Si l'on s'accorde tous à reconnaître un certain dynamisme au milieu rural pour peu qu'il préside au choix des lignes d'actions de son développement, autant sont nombreuses les réticences à soutenir leurs efforts d'autonomie quand les choix ne correspondent pas aux "idées" des partenaires privilégiés.

A ce stade des constats le dialogue devrait au moins aider à comprendre les enjeux défendus par chacun des partenaires, et à composer au mieux des intérêts des parties concernées, et c'est là le but de la Rencontre Régionale de Ségou.

4.- ANNEXES

4.1. Documents généraux de références

- . Le sahel en lutte contre la désertification. Les zones d'expériences.
R.M. ROCHETTE
- . Rencontre Régionale pour un meilleur équilibre socio-écologique en milieu rural sahélien à tenir en Mars 1989- Document de travail
CILSS/Club du Sahel Déc. 88
- . Contribution des organisations socio-professionnelles du Burkina Faso à la recherche d'un meilleur équilibre socio-écologique en milieu rural sahélien. Rapport d'identification des Associations villageoises Burkinabè - Société Africaine d'Etudes et de Développement (SAED)Janv. 1989
- . Rapport des journées préparatoires aux consultations nationales pour Rencontre Régionale pour un meilleur équilibre socio-écologique en milieu rural sahélien (10-11-12-Janvier 1989 à Ouagadougou) S. TRAORE
- . Rencontre Régionale de Ségou/Mali
La gestion des Terroirs Villageois au Sahel -22-27 Mai 1989
Club du Sahel-Document de Travail 23 Février 1989
- . Contribution des organisations socio-professionnelles dans la recherche d'un meilleur équilibre socio-écologique : Le secteur rural Gambien - AL Hadji ALHASSAN JAGNE.
- . Rapports de la Réunion préparatoire des participants Nigériens à la rencontre du Mali sur un nouvel équilibre socio-écologique au Sahel (3-6 Janvier 1989)- A. DRABO

4.2. Rapports des consultations nationales

- . Rencontre des groupements paysans du Sénégal en préparation à la table ronde régionale au Mali- POUT du 27 au 30 Mai 1988- 15 Juin 1988
CIEPAC B.P. 1718 DAKAR
- . Expériences des populations rurales du Tchad - Charles YONOUDJOUUM

4.3. Fiches de présentation de personnes et organisations représentées

4.3.1. BurkinaFiche D'Identification

- 21 -

Groupement : GV

Monsieur TAO Noufou : 48 ans, président du groupement villageois de SABOUNA.

Adresse : SABOUNA

Monsieur TAO est exploitant agricole et est en grande partie l'animateur principal du G.V. présenté ci-après :

S/C CRPA Nord

BP 39 - OUAHIGOUYA -

Province du YATENGA

1. Localisation

- SABOUNA est un village situé à 25 km de OUAHIGOUYA, chef-lieu de la Province du YATENGA
- Population : 1633 habitants

2. Création

- 1975 sur initiative des paysans de SABOUNA
- Nombre de membres : 600

3. Organisation

- Le GV est dirigé par un bureau de 51 membres dont 17 femmes
- Un Comité de Gestion de 17 membres est formé par l'assemblée générale pour chaque réalisation socio-économique.
- Les membres des comités de gestion sont alphabétisés en mooré et tiennent des livres de caisse et de stock.

4. Réalisations

- Champ collectif (11 ha)
- Banque de céréales
- Moulin
- Boutique villageoise
- Pharmacie villageoise
- Ecole publique de 6 classes
- Médersa de 3 classes
- Fosses fumières : 300
- Aménagement bassin versant

5. Autres organisations du village

- CR
- Organisations de masse : UNAB, UFB, UNPB
- Organisations traditionnelles : Chef coutumier, entraide traditionnelle,

- organisation coutumière et rituelle
- Groupement NAAM
- GVR : regroupe toutes les associations villageoises

6. Activités de lutte contre la désertification

- Centrées sur l'aménagement du terroir villageois

6.1 - Description sommaire de la méthode :

- . Construction diguettes en pierre
- . Construction digues filtrantes
- . Végétalisation des diguettes
- . Plantation d'arbres le long des diguettes
- . Reboisement individuel et construction compostière
- . Mise en défens du terroir (2 ans)

6.2 - Stratégie d'intervention

- Sensibilisation : assurée par le GV
- Formation : CRPA
- Exécution activités :
 - . Choix zones à traiter : les plus dégradées sans distinction d'appartenance à GV ou NAAM
 - . Village dans son ensemble participe aux travaux collectifs.
 - . Importance de la distribution des vivres comme élément de mobilisation.

7. Organismes d'appui

- CRPA pour aménagement du terroir
- FEER/CRPA pour financement banque céréales et moulin.

8. Difficultés et problèmes rencontrés.

- Gestion des réalisations socio-économiques avant l'alphabétisation des responsables
- Sensibilisation des paysans
- Mobilisation de tous les villageois pour aménagement : du terroir quelle soit appartenance à association villageoise donnée.
- Fourniture de vivres lors des travaux collectifs.

Groupement : SOCASY
Adresse : BP 3000
BOBO-DIOULASSO
Province du HOUET

KONE Joachim : 40 ans, de formation universitaire est le Président du Conseil d'Administration de la Société Coopérative Agricole de SYA. Mr. KONE qui a également une exploitation agricole a en charge les problèmes d'organisation de l'équipement des membres de la SOCASY et la recherche des débouchés pour les produits de la SOCASY.

1. Localisation

La SOCASY a son siège à BOBO-DIOULASSO, Chef-lieu de la Province du HOUET. Sa zone d'intervention couvre toute la Province.

2. Création

- 1986 avec 9 membres fondateurs
- But principal : résoudre problème écoulement production maraîchère
- Nombre de membres : 100
- Capital : 500.000 FCFA

3. Organisation

- Conseil d'Administration : membres
- Gérant de la SOCASY
- Comité Technique : suivi des exploitations des membres

4. Activités

- Chaque membre possède une exploitation ou il fait de la polyculture : Activité principale : maraîchage
- SOCASY achète la production maraîchère de ces membres et se charge de leur écoulement.
- SOCASY exploite un champ collectif de 4 ha (champ école)
- SOCASY importe des fruits de COTE D'IVOIRE (cadre rentabilisation camion d'une autre coopérative)
- SOCASY contracte crédit auprès institutions financières et le retrocède à ses membres.

5. Problèmes et difficultés

- Procédure administrative longue pour reconnaissance de la coopérative.

- Besoins d'assistance pour la gestion de la Coopérative et le développement de l'esprit coopératif des membres.
- Organisation et transports des légumes à l'exportation
- Mise en place tardive des crédits par le CNCA

Groupement : NAAM
Adresse : SOMIAGA
S/C UFGN
BP 100 - OUAHIGOUYA
Province du YATENGA

SAWADOGO Nebnoma : 34 ans, exploitant agricole. Il a effectué des études jusqu'au secondaire. Animateur en communication du Naam, Monsieur SAWADOGO entretient d'excellentes relations avec les structures d'appui.

1. Localisation

- SOMIAGA est situé à 8,5 km de OUAHIGOUYA, chef-lieu du Département (Province du YATENGA).
- Population : 1908 Habitant

2. Création

- 1967 sur initiative de jeunes paysans du village -
- 1971 compte plus de 1000 membres - Alors Groupement sudivisé en :
 - 6 Groupements NAAM hommes
 - 5 Groupements NAAM femmes
- Le Comité de coordination regroupe les Présidents des 11 NAAM

3. Réalisation

- Champ collectif (8 ha)
- Banque de céréales
- Centre nutritionnel
- Centre d'alphabétisation
- Embouche ovine
- Barrage de retenue d'eau
- Moulins
- Puits

4. Autres organisations du village

- CR
- Organisations de masse : UNAB, UFB, UNPB
- Organisations traditionnelles : chef coutumier, organisation d'entraide et rituelle.
- GVR : regroupe toutes les associations du village.

5. Organisations du Groupement NAAM

5.1 Origine

Le NAAM est une organisation traditionnelle qui a évolué en Groupement NAAM grâce à de louables efforts, de sensibilisation, de volonté d'un groupe de villageois de résoudre par ses propres moyens ses problèmes.

La philosophie d'approche pour la mise en place d'un groupement NAAM est "à partir de ce que le paysan est, de ce qu'il sait faire et de ce qu'il veut".

5.2. Organisation

- Le NAAM est dirigé par un Bureau de 12 membres
- Un comité de 6 membres est constitué pour la gestion des réalisations socio-économiques.

5.3. Stratégie d'intervention sur chantier CES

- Sensibilisation sur les effets de la sécheresse
 - . réalisée par l'UGN
 - . débouche sur responsabilisation du NAAM
- Formation (sur base maquette)
 - . NAAM procède choix participants
 - . Durée 2 - 3 jours
 - . Thèmes:- maniement niveau eau et finalisation courbe
 - confection diguette
- Exécution activités
 - Supervisé par le Comité CES dont sont membres, les membres déjà formés -

6. Activités de lutte contre la désertification

- Elles sont centrées sur la réalisation tant au niveau individuel que collectif des diguettes.
- La mise en valeur de 30 ha du barrage de retenue d'eau terminé en 1986 permettra la satisfaction des besoins alimentaires du village.

7. Organismes d'appui

- 27 -

- UGN
- UFGN
- SIX S
- CRPA, Service Elevage et Environnement -

AVLP

05 BP : 6274
OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

Responsable : Eugène ILBOUDO

Professeur d'anglais

1. Création

1979 à l'initiative de 11 jeunes de SAPONE

1984 - reconnaissance officielle

1988 - 1041 membres répartis dans 42 villages du département de SAPONE,
Province du BAZEGA

2. Devise - Du mil, de l'eau pour tous !

3. Objectif : "Rendre le paysan conscient et capable d'être le principal acteur de son propre bien être.

4. Organisation

4.1. Le groupement de base de l'Association est la Cellule. Elle est constituée d'un groupe de paysans (de nombre indéterminé) d'un village entier, qui décide de travailler ensemble pour résoudre leurs problèmes.

Les activités au niveau de la cellule sont le plus souvent l'exploitation d'un champ collectif ou d'un périmètre maraîcher.

L'adhésion à l'AVLP se fait au niveau de la cellule.

4.2. L'ensemble des cellules de quartier d'un village forme un GROUPE de travail

Ce groupe mène le plus souvent des activités communautaires : construction d'école, de retenue d'eau, SAE....

4.3. L'ensemble des groupes de travail constitue l'AVLP.

4.4. L'Assemblée Générale de l'AVLP est l'ensemble des délégués des groupes de travail.

Cette assemblée oriente la vie de l'Association et élit tous les 2 ans un Comité de Gestion et de Supervision de 9 membres chargé de veiller à l'application du programme de l'Association.

5. Activités

- Agriculture : Crédit agricole
- Santé : Appui au PSP et au Centre Médical de SAPONE
- Education : Construction d'écoles et équipement alphabétisation fonctionnelle.
- Promotion de la femme : Moulin, Centre Social, Puits
- Environnement : CES

6. Organismes d'appui : OXFAM - BAND/AID

7. Problèmes et difficultés

- Personnel d'encadrement réduit : 3 animateurs
- Manque de moyens financiers.

4.3.2. MALI

Délégués du monde rural, présélectionnés

TOURE NIORO GAVINANE YOURI ODIK A.V. Aménagement terroir agriculture

KEITA Naremba KANGABA NARENA KARAN O.H.V. A.V. Organisation villageoise Protection
terroir agriculture

SANOCO Gaoussou KOUTIALA MOLOBALA KANIKO CMDT Ton villageois organisation lutte
anti-érosive - agriculture

SOGOBA Boureima NIONO Central NYUMANKE O.N. Ton villageois organisation, commericali-
sation périmètre ON

THERA Pierre TOMINIAN Central SWARA CMDT AS Ton villageois - lutte anti-érosive
grenier agriculture

DICKO H. Boura DOUENTZA BONI BONI ODEM Unité pastorale-utilisation espace pastoral
Elevage

EL MELOU Mohamed KARWASSA ODEM Unité pastorale utilisation espace pastoral
élevage

MAIGA Hama Bourem Central TONDIBI DRACOOP Acord A.V. Organisation aménagement péri-
mètre agriculture

Mme COULIBALY Nantene COULIBALY Responsable animation rurale féminine DIOLLA FANA
CMDT

Mme SOUMARE Assa SOUMARE Directeur C.A.C. SAN DNACOOP

4.3.3. NIGER

NOMS DES PARTICIPANTS RETENUS POUR LA RENCONTRE DU MALI

- Monsieur Ali SAHAB
Délégué des Coopératives d'éleveurs
du Département de Zinder
Président du GMP

s/c UNC B.P. 295
NIAMEY (NIGER)
Tél : 73 44 48
s/c CONACILSS Niamey

 - Monsieur Ibrahim Sarkim ALEZINE
Agriculteur URC Tahoua
Secrétaire de GMV et l'ULC
Ancien instituteur

UNC B.P. 295
NIAMEY (NIGER)
Tel : 73 44 48
s/C CONACILSS Niamey

 - Monsieur Abouzeidi SOLI
Agriculteur Assistant aux
Coopératives du Projet CLUSA
Tahoua

s/c UNC B.P. 295 NIAMEY
CONACILSS NIAMEY
Projet CLUSA TEL : 73 31 87

 - Madame Ramatou Abdoulaye
Encadreur Projet Agro-forestier
Tillabéri

CARE Niger
B.P. 10155 NIAMEY
Tel : 73 03 70
02 13
s/c CONACILSS Niamey

 - Monsieur Ibrahim Harouna
Aide encadreur
Projet Reboisement Conservation
des Eaux et des Sols
B'Konni

CARE Niger
B.P. 10155 NIAMEY
Tel : 74 03 70
02 13
s/c CONACILSS NIAMEY

DELEGUE DE LA FAFD AU MALI

HAMIDOU Abdoul dit DAYE NIANG -
né le 15/01/1955 à HORNOLDE (département de Matam)

FONCTION : Vice président de la FAFD

ETUDES : Universitaires

PROFESSION : Ancien enseignant (service d'entraide Franco-Arabe spécialisé dans la formation des jeunes)
Enquêteur contractuel à la cellule après barrage

CHEMINEMENT PERSONNEL : "J'ai toujours été, et reste en contact permanent avec mon milieu le Fouta. J'ai vécu de plein fouet le choc des années de sécheresse, parti d'un terroir prospère nous nous trouvons face à un terroir sec et démunie, ... et nos jeunes allaient chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvaient plus chez eux ... mais de retour au pays après 3 ou 4 années sans résultats ils ne savaient pas comment s'y prendre pour améliorer leur situation et le sort de leur famille"...

- Fondateur et secrétaire aux relations extérieures de l'association agro-pastorale de HORNOLDE
- Membre actif du Mouvement de jeunesse du département de Matam
- Cogestionnaire du projet des jeunes de Hornoldé
- Cette association adhère en 86 à la FAFD
- Devient membre du comité directeur et membre de la commission économique et sociale de la FAFD
- Est élu vice président en Juillet 88, est également membre de la commission à l'information.

SEMINAIRE : Est intéressé par la participation des populations rurales, l'appui à l'organisation paysanne.

FAFD

NOM DE L'ORGANISATION : Fédération des associations du Fouta pour le Développement

Regroupe plus de 40 associations villageoises, étend son action sur les départements de Podor et Matam.

ORIGINE : Nécessité d'une coordination et d'un suivi des actions au sein des associations dispersées dans les villages.

Créé en Mars 86 avec au Départ 25 associations villageoises signataires.

SYSTEME DE FONCTIONNEMENT : Un bureau de coordination à Dakar
Des animateurs de terrains
Financement ONG française
Cotisations adhérents

OBJECTIFS : - Développer les échanges d'expériences entre les associations membres
- Participer à l'éducation des populations (alphabétisation construction de salles de classe etc...)
- Promouvoir la formation des populations en matière de gestion formation technique.
- Contribuer à la réalisation de projets économiques sociaux et culturels.
- Travailler pour la sauvegarde de l'équilibre écologique du fouta et favoriser les actions de remise en valeur du terroir.
- Aider les populations à atteindre leur autonomie alimentaire.

ACTIONS EN COURS D'EXECUTION OU PROGRAMMEES

- Domaine agricole :
 - . multiplication et appui financier pour des programmes maraîchers
 - . aménagement de grandes surfaces irrigables
 - . mise en place de banques de céréales
 - . aide financière aux actions villageoises de reboisement.
- Domaine hydraulique
 - . un programme intensif de construction de puits et de forage devra être mené dans certaines zones pour pallier le déficit pluviométrique.

- Domaine de l'éducation :

- . construction de salles de classe
- . cours d'alphabétisation fonctionnelle (création de 2 centres NDIOUM et OURO ALPHA)

- Domaine sanitaire :

- ..construction de postes de santé et équipement de ces postes en matériel et médicaments
- . formation aux soins de santé primaire

- Formation

- . organisation de séminaires intervillageois de formation générale et technique

Ainsi ont été organisés des séminaires :

- de formation en gestion
- information sur les problèmes juridiques et fonciers
- épargne et crédit
- formation technique de maintenance de matériel (entretien et gestion d'une moto-pompe)
- une équipe permanente assure le suivi des actions à la base
- . formation au sein des groupements féminins
 - techniques culturelles de maraîchage (et irrigation)
 - couture et teinture.

SAMBA DER GAYE

Fonction au Foyer des jeunes de Ross Bethio : Directeur

Formation Agriculteur

Fils de propriétaire du walo

Propriétaire lui-même (exploitation familiale importante)

Fonction autres il est aussi le Vice président de l'Amicale du Walo,
fédération d'associations dont fait partie le Foyer de
Ross Béthio

Il occupe également un poste important à la FONGS

Profil : Pionnier des associations villageoises

Expérience en matière d'organisation paysanne,
d'épargne crédit, maîtrise de l'environnement.

FOYER DES JEUNES AGRICULTEURS DE ROSS BETHIO

LIEU : Ross-Béthio - Département de DAGANA - Région de Saint-Louis Delta du Fl

ORIGINE DU FOYER : Fusion de toutes les Associations culturelles et sportives des jeunes du village.

Reconnu officiellement par le Ministère de l'intérieur en Juin 1976.

ORGANISATION : 165 membres font partie de l'Association dont 102 garçons et 63 filles.

Les hommes : Le bureau administratif, renouvelable annuellement au cours de l'assemblée générale est composée de :

- 1 Président + un vice président
- 1 Secrétaire général + secrétaire général adjoint
- 1 Secrétaire des finances + un trésorier général
- 1 Directeur + un organisateur et son adjoint
- 1 Responsable aux sports + un adjoint
- 1 Responsable artistique + un adjoint
- 1 Commissaire aux comptes.

Le foyer regroupe des conseillers techniques, notables du village, fonctionnaires de la SAED et présidents d'honneur.

Les femmes : Un bureau de femmes s'occupe particulièrement des questions féminines est composé de :

- 1 Présidente + 1 vice présidente
- 1 Secrétaire générale + 1 adjointe
- 1 Secrétaire des finances + 1 adjointe
- 1 Organisatrice + 3 adjointes

Les prises de décision se font par vote en Assemblée générale.

MODE DE FONCTIONNEMENT :

Financiers : - Des cotisations mensuelles sont fixées suivant la possibilité des membres
- Recettes tirées des manifestations culturelles et de la vente de carte de membres
- Vente des produits du champ collectif

- Appuis extérieurs d'ONG (NOVIB et ADF)

L'adhésion à l'Association est individuelle. En raison des problèmes fonciers actuels, il est de plus en plus difficile d'adhérer nouvellement à l'Association.

Le prétendant est tenu de faire une campagne au sein des champs collectifs (test) il pourra être membre sur décision de l'Assemblée générale si celle-ci peut lui octroyer une terre disponible.

RELATIONS EXTERNES :

- Relations étroites avec les conseillers ruraux (la plupart membres de l'Association) et le sous-Préfet
- Participe au CLD (Comité Local de Développement)
- Fait partie de l'Amicale du Walo Fédération des groupements et Associations paysannes et à ce titre profite des prestations de services mises en place par l'Amicale, entre autres ;
 - location de moissonneuse batteuse, tracteur, camion
 - achats de semences à la ferme semencière qui produit et revend des semences de qualité
 - Banque de céréales.

OBJECTIFS :

- Améliorer les conditions de vie des habitants de Ross Béthio
- Assister le monde rural dans tous les domaines
- Freiner l'exode des jeunes et leur apporter des conditions de vie favorable à leur implantation dans le village
- Apporter des solutions modernes aux techniques de production pour assurer l'auto-suffisance alimentaire et des revenus monétaires conséquents, aux producteurs.

REALISATIONS

- Production agricole : avec l'appui financier d'une ONG, 180 ha de riz et 20 ha de cultures maraîchères sont exploités collectivement par les jeunes du Foyer.

- Reboisement et lutte contre la dégradation des sols :

- création de pépinières (plus de 7000 pieds plantés)
- constitution d'équipes de jeunes pour l'ensablement des routes pendant l'hivernage

- Formation :

- technique : utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires
- éducation : construction de salles de classe
- alphabétisation : cours du soir

- Santé : création de dépôts de pharmacie
soins de santé primaire

- Autres : embouche bovine
aviculture

COMMENTAIRE : Les activités de cette association sont nombreuses
Les moyens importants ; la recherche d'un cadre administratif
lourd : locaux, bureaux, secrétariat, archives prouve que cer-
tains problèmes de "survie" sont dépassés.

BAGANDA SAKHO

FONCTION : Animateur ou groupement Soxaana Fedde
Membre du Bureau du GADEC

DE 1973 à 85 :

Il est en France, et exerce sa profession de plombier fait partie d'association d'immigrés et à ce titre multiplie les contacts et les stages de formation en matière d'agriculture et d'élevage notamment.

Contacts permanents avec le GRDR

1985 : Retour au village ; crée l'association avec d'autres amis anciens émigrés comme lui militant convaincu, très actif, acquiert petit à petit des compétences, sur le terrain, en matière d'animation au sein des communautés paysannes - homme de terrain il sait s'appuyer sur les structures en place susceptibles de l'aider à poursuivre ses objectifs de développement de l'association et maintenant du GADEC.

COMMENTAIRES

Est très intéressé par les problèmes d'Epargne Crédit.

A toutefois participé ou initié de nombreuses actions de sauvegarde de l'équilibre de l'environnement (fonçage de puits, mini-barrages, retenues collinaires, reboisement...) en relation avec le projet intégré de TAMBA-EST et COMIBAR (coordination mini-barrages).

NOM : SOXAANA - FEDDE

LIEU : KOAR (50 km de Tambacounda)

Département BAKEL

Arrondissement BALA

C.R KATHIARI

NOMBRE D'ADHERENTS : 2000 personnes réparties en 6 villages (Sections) regroupant 3 ethnies différentes (wolofs, soninké, peulhs)

DATE DE CREATION : 1985 : démarrage juin 86.

RELATIONS : - l'association adhère au GADEC "Groupe d'actions pour le développement communautaire" à Tambacounda
trouve un appui auprès des structures multiples administratives ou privées : Développement social

CER

Sous-préfet

Sodefitex

AFVP

GRDR

AISB

ORIGINE DE L'ASSOCIATION : Retour d'un groupe d'émigrés au pays -
Etude de faisabilité d'un projet sur la zone
Acquiert une aide extérieure (coopération française + CEE)

OBJECTIFS : Regroupement de villageois sur l'impulsion des émigrés au retour pour résoudre ensemble les problèmes qui se posent aux producteurs se défendre contre les assauts de la Société cotonnière de la zone.

ACTIONS : Réalisations multiples dans des domaines variés -

- En priorité actions de petite hydraulique, barrage de retenues d'eau
- Banques de céréales (avec production de semences d'arachide)
- Magasins d'approvisionnement (équipement agricole)
- Mise en eau de puits auparavant taris
- Alphabétisation (Puular et soninké)
- Mise en place de centres de santé.

COMMENTAIRES : C'est une association relativement jeune qui doit maîtriser une très forte demande d'adhésions.

Les initiatives du groupement sont nombreuses et les réalisations ont un impact important dans la vie des villages.

PIERRE FAYE AND JERINUU

FORMATION : Niveau BAC Enseignant (Ancien instituteur)
Formation agricole pratique au Centre de Sassel Thiès
Formation aux techniques d'agriculture et d'élevage au Centre
de Nianing (Caritas)
Nombreux stages, séminaires, visites de terrain auprès d'autres
Associations paysannes (notamment avec l'appui du GRAAP)

FONCTION : Conseiller technique au sein de l'Association "And Jérinüü"
Président de l'ADAK (Association pour le Développement des agriculteurs
de Kaolack) ; cette association regroupe 20 groupements paysans répar-
tis en 4 zones et compte 570 adhérents individuels.

PROFIL : Homme de terrain ; expériences et formation pratique et multiple
Très attaché à tous les problèmes d'aménagement du terroir
(Actions intégrées, activités maraîchères, reboisement, culture
vivrière, restauration des sols, collecte des eaux de pluie etc...)

AND JERINUU

NOM : "And Jérinü" se développer ensemble

LIEU : Boulel terres-neuves (chef lieu de communauté rurale)

Arrondissement : Maleme-Hodar

Département : Kaffrine

Région : Kaolack

Nombre d'adhérents : 33

ORIGINE : Crée en 1979 sous l'impulsion de la JAC (jeunesse agricole catholique)

- regroupement des jeunes de quartiers pour réfléchir sur la création de groupements productifs et freiner l'exode rural.

OBJECTIFS

- créer des activités de contre saison pour retenir les jeunes au village
- réduire le travail des femmes
- améliorer les conditions de vie (alimentation santé)

ACTION - de développement intégré

- . champs collectifs de mil, manioc, arachides pour la constitution de grenier de prévoyance
- . embouche bovine et ovine
- . banque de céréales (achat et vente de mil)
- . action d'hydraulique villageoise : approfondissement des puits, récupération des eaux de ruissellement dans une cuve
- . promotion féminine (développement artisanat)
- . domaine santé : campagne de chloroquinisation
- . assainissement : construction de latrines
- . action de reboisement

APPUIS ET RELATIONS EXTERIEURES

En 56 financement de campagne mis en place par la MAC (Mission d'Aide et de Coopération - FRANCE)

Cette subvention a permis de constituer un Fonds de roulement pour les prêts de financement de campagne.

- Fait partie de l'ADAK (Association pour le Développement des Agriculteurs de Kaolack qui regroupe 45 groupements du même type qu'And Jérinü.

COMMENTAIRES : Groupement sérieux et déterminé

C'est un groupement leader auprès des groupements de la zone.

BARA GOUDIABY Coordinateur principal de CADEF/JAMOORAAI

NOM : GOUDIABY BARA

NE : à Bignona (CASAMANCE)

ETUDES ET ACTIVITES PROFESSIONNELLES (Université de DAKAR)

- Etudes primaires et secondaires
- Etudes coraniques
- Ancien Instituteur
- Diplômé de l'Institut d'études administratives africaines
- Chef de division "concept post-alphabétisation" à la Direction Nationale de l'alphabétisation
- ENEA - Brevet de l'enseignement moyen pratique
Médiateur pédagogique
- Assistant de l'ENEA
 - . cours et travaux pratiques d'alphabétisation fonctionnelle (wolof et diola)
 - . responsable de la cellule AVD (Associations villageoises de développement - Département Recherche Appliquée)

FONCTION : Est actuellement détaché par l'ENEA et occupe la fonction de coordinateur pour le Projet Recherche Développement au CADEF.

ACTIVITES SOCIALES

- Responsabilités syndicales et politiques
- Premier adjoint à la Mairie de Bignona

RENCONTRE REGIONALE

- Le thème sur la participation des populations rurales et leur organisation est le thème de réflexion auquel il aimeraient participer.

CADEF JAMOORAAI

PRESENTATION : Comité d'Action pour le Développement du Fogny

Devise : attente - solidarité - entr'aide

Le CADEF compte aujourd'hui 43 villages répartis dans des zones ou communautés rurales.

LIEU : Département de Bignona - Arrondissement de SINDIAN

ORIGINE : C'est le constat d'une situation dramatique et la volonté d'y remédier de manière efficace qui a donné naissance à la création d'une entente inter-associative entre les différents villages de l'Arrondissement de SINDIAN. Ces associations villageoises d'entraide et de solidarité étaient appuyés par des groupements de ressortissants exodés (le plus souvent à DAKAR)

Mais ces initiatives étaient séparées par les réalités villageoises isolées les unes des autres sans coordination ni échanges d'information. Sur la base de ce constat les ressortissants des villages de la zone ont mis sur pied le 23 Juin 1983 le CADEF-JAMOORAAI.

OBJECTIFS : - Renforcer de façon qualitative l'organisation des structures associatives.

- améliorer la conception et la mise en oeuvre des projets villageois de développement
- donner la priorité à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes d'éducation de Formation et d'information découlant de projets villageois.
- assurer la coordination et l'intégration des actions de développement des terroirs villageois d'une même zone
- impulser et animer la recherche paysanne à la base afin d'inciter la créativité
- encourager l'amélioration et l'utilisation des technologies locales
- faciliter l'adaption des techniques nouvelles
- utiliser ensemble les moyens matériels et humains susceptibles d'accélérer le processus de développement endogène et autocentré ainsi amorcé, et l'auto-gestion paysanne.
- fonder toutes ses activités et ses actions de développement sur la base des principes du Jamooraai (entente - entr'aide - solidarité et du Kagolumack sembaas siiya (compter d'abord sur ses propres forces et sur ses moyens propres).

ORGANISATION :

- A la base, au niveau du quartier, adhérents organisés en groupement de producteurs.
- Niveau village : comité local de développement
- Niveau CR : Comité zonal de développement
(4 zones : SINDIAN - SUELLE - DJIBIDIONE - OULAMPANE)
- Niveau départemental : Comité central coordonne les Actions menées par CADEF sur l'ensemble des 43 villages
- Animation assurée par un réseau d'animateurs bénévoles formés tant sur le plan technique (maraîchage - matériel agricole) que sur le plan de gestion et des techniques d'animation.
- Chaque volet ou opération (jardins collectifs, commercialisation, construction de barrages, grandes cultures, alphabétisation, atelier forge) est géré par une équipe spécifique composée généralement de :
 - 1 ou 2 animateurs
 - 1 coordinateur de volet
 - 1 comité de suivi

FONCTIONNEMENT ET RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

- Cotisation des adhérents
- Intervention extérieure ONG - Fondations - Coopération bilatérale
- Relations avec ISRA (Institut Sénégalais pour la recherche agronomique)
- Services des eaux et forêts (actions de reboisement)

REALISATIONS

1983-85 - Sur la base de ses propres ressources actions dans le domaine de la production et dans le domaine social

- . organisation de blocs maraîchers dans les villages
- . création de petits vergers (bananeraies)
- . organisation de champs collectifs
- . amélioration de puits.
- . mise en place d'un premier réseau de cases de santé
- . formation technique des animateurs (centre de formation de Guérina)

1985 Elaboration d'un plan de développement de la zone (diagnostic concerté avec les paysans au sein des groupements)
. définition des axes et priorités d'une stratégie de développement.

- 1986-1988 : - Renforcement des périmètres maraîchers
- . formation au maraîchage des animateurs
 - . mise en place de petits équipements
 - . fonçage de puits maraîchers
- Création d'un atelier forge à Kagnarou siège du CADEF géré par un groupement de forgerons
- Actions de reboisement
- Formation - alphabétisation fonctionnelle
- formation des animateurs et paysans à la définition d'un plan d'éducation technique à la gestion

OBSITACLES ET DIFFICULTES

- Malgré l'accroissement de la mobilisation paysanne le CADEF connaît des limites au niveau de ses actions entreprises
 - Problèmes soulevés par l'agriculture pluviale
 - Problèmes soulevés par l'élevage
- } secteurs qui constituent la base économique des exploitations agricoles.
- Nécessité de changements profonds au sein des systèmes de production, dans la gestion de l'espace.

PARTIR FIN 87 :

Mise sur pied d'un projet de recherche développement -

Le but : renforcer la dynamique locale de développement déjà existante servant d'appui pour aborder une phase d'évolution maîtrisée des systèmes de production et du système agraire.

Ces objectifs opérationnels se traduiront par des réalisations concrètes mais aussi des objectifs de recherche développement sont poursuivis afin de rendre possible l'extension et l'extrapolation des résultats obtenus sur le terrain.

4.4. TERMES DE REFERENCE

DRAFT

1. Le CILSS et le Club du Sahel ont initié l'idée d'organiser une Rencontre Régionale sur la gestion des terroirs villageois au Sahel. Cette Rencontre se tiendra en mai 1989 à Ségou (Mali). La note en annexe donne un aperçu des généralités et des préparatifs de ce projet (document de travail CILSS/Club du Sahel, décembre 1988).
2. Dans le cadre des préparations de ladite Rencontre, des documents de base ont été préparés sur les expériences des organisations rurales au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal et au Niger.
3. En outre, des missions ont été effectuées au Tchad, en Mauritanie et en Gambie pour l'identification des participants des organisations rurales dans ces pays. Les rapports de ces missions sont disponibles.
4. Le consultant aura la tâche de préparer une synthèse des documents mentionnés aux points 2 et 3. Cette synthèse, donnant le bilan des approches et des expériences d'organisations rurales, sera un des quatre documents de base à présenter à la Rencontre.
5. La synthèse aura environ 30 pages. En annexe, figurera une liste des organisations rurales identifiées avec une courte description de leurs activités et de leurs expériences.